

UNION POUR LA DEFENSE DE LA SANTE MENTALE

Association reconnue d'utilité publique

DOSSIER DE PRESSE

1959 – 2009,
50 ans au service de la santé mentale

-

Communiqué de presse
Articles rédigés en interne (2)



1959 - 2009
50 ans au service de la Santé Mentale

Vendredi 20 Novembre 2009

Contact Presse : Christelle RASOU / U.D.S.M. Siège Social : 17, Bd Henri Ruel – 94120 FONTENAY SOUS BOIS
Tél : 01 48 73 71 52 (photos sur demande) - Mail : christelle.rasou@alfainfo.net

Communiqué de Presse

L'U.D.S.M. au service de la Santé Mentale

Qu'est-ce que l'UDSM et pourquoi sommes-nous fiers de sa pérennité puisque nous allons fêter son cinquantième ?

L'Union pour la **D**éfense de la **S**anté **M**entale est une Association à but non lucratif (Loi 1901) fondée le 10 novembre 1959 et reconnue d'utilité publique le 19 septembre 1972.

Son objectif principal est de **créer**, de **rechercher** et de **mettre en œuvre**, du point de vue psychologique, les conditions de santé tant physique que mentale, d'existence de personnes domiciliées ou en résidence dans le Val-de-Marne.

Cette association apparaît en mesure de lier le médical et le social dans une perspective d'intercommunication.

Ce qui signifie tenter de **réunir** toutes les personnes physiques et morales intéressées par les problèmes de la santé mentale et **créer** pour ce faire des structures adaptées.

- ✓ L'UDSM s'adresse à un public d'**enfants** et d'**adolescents** qui sont accueillis dans ces structures spécifiques dont les sigles sont plus ou moins familiers à nos lecteurs : C.M.P., C.M.P.P., E.M.P., E.M.P.R.O., SESSAD. L'aspect scolaire est mêlé à l'aspect thérapeutique.

Pour que ces services soient efficaces, il faut un personnel digne d'une entreprise (environ 300 salariés et quelques bénévoles) composé de thérapeutes (médecins, psychiatres, psychologues, travailleurs socio-éducatifs), d'enseignants, de personnel administratif.

L'U.D.S.M. est liée par des conventions avec deux hôpitaux de rattachement des secteurs pédopsychiatriques :

- ✓ L'Hôpital Esquirol à Saint-Maurice et le Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil. Ces conventions ratifiées par la DDASS du Val-de-Marne sont le témoignage d'un partenariat efficace au profit des populations val-de-marnaises.

Il s'agit, pour employer un synonyme d'**UNION** plus actuel, dans l'air du temps, de **RELATIONS** étroites avec nos organismes de tutelle (DDASS, CPAM) ainsi qu'avec le Conseil Général et les Municipalités du Val-de-Marne.

L'ensemble des budgets nécessaires à son fonctionnement est fixé par la DDASS du Val-de-Marne (volet médico-social) et l'ARHIF (volet sanitaire) et financés par la Sécurité Sociale.

En effet, depuis la loi 2002-2 et ses décrets d'application, l'UDSM bénéficie de la possibilité de conclure des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens. A travers ces contrats, notre association et nos autorités de tarification s'accordent sur les moyens ou dotations à affecter aux établissements et services.

On pourrait dire que c'est là que réside la fragilité de notre Association qui dépend de la « *politique* ». Or, actuellement, cette politique est réductrice, on soigne le symptôme et non l'être entier, on « *médicamente* ». Les dérives dues à cette politique créent un autre rapport comme réponse aux troubles psychiques alors que l'UDSM a pour vocation de s'opposer à cette stigmatisation par son choix d'accueil et de soins adaptés à chacun.

- ✓ N'oublions pas que l'U.D.S.M. à travers certaines de ses structures (Pôle Addictologie et Toxicomanie, CAP, ESAT, FOYER DE POST CURE) s'adresse également à des **adultes** très fragilisés.

Nous voyons ainsi que son dynamisme a permis de proposer toujours de nouvelles thérapeutiques, ce qui explique ses 50 ans d'expérience, de pérennité marquée d'innovations et de remaniements afin de rester au plus près de la population et de ses besoins.



Lexique

C.M.P.	<i>Centre Médico-Psychologique</i>
C.M.P.P.	<i>Centre Médico-Psycho-Pédagogique</i>
E.M.P.	<i>Externat Médico-Pédagogique</i>
E.M.P.R.O.	<i>Externat Médico-Professionnel</i>
SESSAD	<i>Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile</i>
CAP	<i>Centre Accueil Parents</i>
ESAT	<i>Etablissement et Service d'Aide par le Travail</i>
DDASS	<i>Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales</i>
CPAM	<i>Caisse Primaire d'Assurance Maladie</i>
ARHIF	<i>Agence Régionale d'Hospitalisation d'Ile de France</i>

UNION POUR LA DEFENSE DE LA SANTE MENTALE

Association reconnue d'utilité publique

Articles rédigés en interne 1/2

L'U.D.S.M., des professionnels au service de la Santé Mentale

rédaction collective du comité « anniversaire »

L'U.D.S.M. « **Union pour la défense de la Santé Mentale** » a été créée en 1959 afin d'ouvrir des établissements pouvant prendre en charge la souffrance mentale dans le Val de Marne. Déjà cinquante ans de pérennité pour cette association loi 1901 à but non lucratif, toujours en éveil dont les missions ont été constantes « **accueillir, soigner, orienter** ». Elle offre l'accès aux soins au plus grand nombre, grâce à la prise en charge par la Sécurité Sociale. Les thérapeutiques s'adressent majoritairement aux enfants et aux adolescents, mais aussi aux adultes. Les Val de Marnais ont sans aucun doute croisé son sigle associé à d'autres tels : C.M.P. Enfants, C.M.P.P., E.M.P., E.M.P.R.O., SESSAD, MELTEM, ESAT, C.A.T.T.P. et FOYER DE POST CURE. Ces appellations qui peuvent paraître complexes, nomment la spécificité de chaque structure.

Une offre de soins pour les enfants et les adolescents

Tout enfant de zéro à quinze ans peut être accueilli dans les C.M.P. (**Centre Médico-Pédagogiques**), les C.A.T.T.P. (**Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel**) et C.M.P.P. (**Centre Médico-Pscho-Pédagogique**). Les parents peuvent consulter d'eux-mêmes ou encore y avoir été incités par la crèche, l'école ou le médecin. Parents et enfants sont alors reçus par des professionnels qui proposent et mettent en place le soin le plus adapté. L'équipe est pluridisciplinaire. Elle est composée de psychiatres, psychologues, psychomotriciens, orthophonistes et assistantes sociales. L'enfant, en fonction de son âge et de ses problèmes, pourra suivre une psychothérapie individuelle, une rééducation orthophonique ou psychomotrice, ou encore être intégré dans un groupe d'enfants. *Une chance pour lui de vaincre ses difficultés pour mieux grandir !*

Des consultations pour adolescents sont également proposées dans des lieux souvent différents afin de marquer la spécificité de cette tranche d'âge. Les adolescents ont des soucis bien à eux : comment se séparer des parents, supporter tous les bouleversements physiques, arriver à s'autonomiser, à avoir ses propres idées etc. *Des consultations qui sont une aide précieuse pour devenir adulte !*

L'U.D.S.M gère d'autres établissements qui ont une vocation différente. Ils mêlent l'aspect scolaire à l'aspect thérapeutique. Autrement dit « on étudie et on se soigne ». Les Fontenaysiens sont nombreux à connaître l'E.M.P. (**Externat Médico-pPsychologique**) de leur commune. C'est un lieu pour jeunes de 5 à 16 ans qui n'ont pu s'insérer dans le milieu scolaire traditionnel. Ils trouvent alors dans ce centre une pédagogie et une thérapie adaptées.

L'EMPRO (**Externat Médico-Professionnel**), de la même commune, accueille des jeunes de 14 à 20 ans souffrant de troubles ayant entravé les apprentissages classiques. Ils peuvent à leur rythme acquérir une formation tout en étant aidés dans leurs difficultés psychologiques. Un apprentissage et des stages leurs sont proposés.

A Nogent, se trouve le dernier né de l'U.D.S.M., le SESSAD, qui est un service d'éducation spécialisée et de soins à domicile. Créé en 2004, il accueille des enfants et des adolescents de 0 à 20 ans qui ont besoin d'un accompagnement éducatif et médico psychologique. L'équipe n'hésite pas à venir au domicile, pour soutenir et aider la famille à aménager un projet pour leur enfant. Au SESSAD, l'équipe coordonne les soins en tenant compte de l'école, des besoins des enfants, des adolescents et des familles.

Certains enfants (dès trois ans) très en difficultés se rendent à l'HOPITAL DE JOUR du Perreux pour bénéficier de soins.

Des soins spécifiques pour les adultes

Parmi tous ces jeunes fréquentant ces différents centres, nombreux seront ceux qui trouveront leur place, le temps venu, dans le monde du travail. Certains plus en difficultés relèveront d'autres circuits. L'UDSM a ouvert l'ESAT – Pierre Souweine - (**Etablissement et Service d'Aide par le Travail**) de Champigny, pour permettre à 60 personnes handicapées de travailler tout en bénéficiant d'un cadre protecteur et soignant.

Mais la détresse mentale a plusieurs facettes. L'U.D.S.M. a tenté d'offrir des réponses à la fois spécifiques et variées. Ainsi dès 1969, elle a créé le FOYER POST-CURE – Emile-Henri Cateland – à Saint Maur. Y séjournent des patients atteints de maladie mentale qui sont dans l'incapacité de retourner tout de suite à leur domicile après une hospitalisation. Encadrés, ils peuvent ainsi progressivement envisager leur insertion sociale, professionnelle, tout en continuant leurs soins.

Par ailleurs, en 1982, face à une population de plus en plus concernée par les toxicomanies, l'U.D.S.M. a ouvert les structures nécessaires au soin des toxicomanes. C'est ainsi qu'est né un centre de moyen séjour « Meltem 94 » devenu C.S.S.T.H. (**Centre de Soins Spécialisés pour Toxicomanies avec Hébergement**) puis aujourd'hui C.S.A.P.A. (**Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie**). Il est composé de 4 unités prenant en compte les problèmes d'addictologie. Le **Centre Résidentiel** permet aux toxicomanes d'être hébergés tout en étant soignés par une équipe médico-psychologique et encadrés par des éducateurs. Le **Centre Méthadone** accueille des adultes ayant des problèmes de dépendance à un produit et qui relèvent d'un soin par la méthadone. Médecin, infirmier, assistante sociale les encadrent dans le suivi de ce traitement. Une autre unité du centre MELTEM – les **Appartements Thérapeutiques** - permettent aux bénéficiaires de pouvoir être hébergés et suivis par une équipe tout en commençant à se réinsérer.

Les parents et la famille, qui souvent souffrent beaucoup, n'ont pas été oubliés dans le projet de l'U.D.S.M.. Le C.A.P. (**Centre Accueil Parents**) offre un lieu d'écoute, de soutien et de soins aux familles de toxicomanes mais aussi à tous ceux et celles qui sont préoccupés par un jeune qui fume du haschich, consomme de l'alcool de manière excessive ou encore des médicaments. Les conjoints peuvent être reçus séparément ou avec la personne qui souffre d'addiction (alcool, drogue). Les rencontres avec les familles peuvent donner lieu à des thérapies individuelles, de couple et de famille.

Une association en évolution

Ainsi le panel qu'offre l'U.D.S.M. pour répondre au malaise de notre société est vaste. Son dynamisme a permis qu'elle propose toujours les nouvelles thérapeutiques. La stabilité de son personnel participe à l'assise de cette association dont l'expérience est confirmée. Les usagers sont nombreux à apprécier ses services. Sa place dans le champ de la santé mentale dans le Val de Marne, mais aussi dans des champs connexes, social, scolaire, judiciaire est incontestable.

50 années d'expérience, marquées d'innovations, de remaniements afin de rester au plus près de la population et de ses besoins !

Articles rédigés en interne 2/2

L'Union pour la Défense de la Santé Mentalee fête ses 50 ans... 1959-2009

Par Madame ESTAVOYER-LEVACHER, Administrateur de l'U.D.S.M.

Nous sommes en droit de nous demander à quoi est due cette longévité, plutôt rare pour une association 1901.

Parmi les nombreuses réponses à cette question je retiendrai trois essais d'explication, trois causes de la pérennité de l'U.D.S.M. :

- ✓ Sa création sur des bases solides, reflet de la volonté et de la détermination de ses créateurs,
- ✓ Ses développements et l'efficacité de ses services,
- ✓ La fidélité aux valeurs originelles.

Le sigle U.D.S.M. porte d'ailleurs toute l'originalité et les ambitions de son projet.



Union

Il faut s'unir pour entreprendre et faire vivre des services ou des idées ; l'union fait la force, concept « humain trop humain ».

Défense

Pour défendre une idée, un concept, un projet, il est nécessaire de s'armer pour attaquer, car l'attaque est la meilleure défense. Les armes seront :

- ✓ Les financements qu'il faudra obtenir et conserver (le nerf de la guerre !),
- ✓ Les compétences techniques toujours actualisées et régénérées par les avancées médicales, psychanalytiques et pédagogiques,
- ✓ Les convictions idéologiques et professionnelles à l'intérieur et en lien avec les partenaires extérieurs,
- ✓ L'engagement professionnel des différents intervenants : thérapeutes, enseignants, personnels administratifs, travailleurs socio-éducatifs, bénévoles, etc.

Santé Mentale

La recherche de la meilleure santé possible, tant physique que mentale, sera pensée pour permettre à chacun d'exister et de participer, selon ses moyens, à la communauté humaine dont il est un sujet particulier, unique et indispensable.

Voici les bases sur lesquelles, depuis cinquante ans, seront diversifiés les projets, les modes d'intervention, les constructions d'établissements et les réponses aux prestations de soins.

Cette volonté d'une « justice humaine » mise en acte est construite sur une ligne de faille toujours près des « vérités » contradictoires. Tous ceux qui répondent fondamentalement à l'exigence éthique et professionnelle la considèrent comme l'unique voie possible où il ne s'agit pas de tenir un discours mais d'être attentif aux enjeux de la réalité sociale.

Depuis sa création, l'association est restée vigilante afin de poursuivre son action dans ces démarches complexes où de nombreux professionnels du soin et de l'éducation se sont engagés.

Le symptôme d'inadaptation sociale et les malaises divers éprouvés dans la souffrance psychique sous forme de revendications imaginaires impossibles constituent une suite malheureuse d'emprises qui rétrécissent la voie, déjà très étroite, des espaces de liberté.

Ce constat, évident pour les acteurs de l'U.D.S.M., n'est pas partagé par tout le monde. Il ne peut apparaître que lorsqu'on s'engage concrètement dans le soin sur le terrain.

Précurseur de la création des secteurs psychiatriques, l'U.D.S.M., association visionnaire et fondatrice, privilégiera l'implantation de consultations adultes-enfants dans le Nord Est du Val-de-Marne afin de faciliter une proximité d'intervention et le maintien des publics accueillis dans leur milieu de vie.

Les voix qui s'élevaient au-dessus de la mêlée trouvèrent dans le modèle associatif un contexte favorable à soulever des montagnes, à réagir contre l'ordre établi, à innover et à tenter des expériences plus simples à mener, moins longues à réaliser que dans le secteur public. Ce dernier fut associé à toutes ces évolutions d'autant plus qu'un certain nombre de ses acteurs (Dr Duchêne, Mrs Rivière et Ducommun*) furent à l'origine de la création de l'U.D.S.M..

Dans ce contexte d'après guerre, les grands courants psychiatriques (Dr Bonnafé, fondateur de la politique des secteurs, Dr François Tosquelles à Saint-Alban qui, en pleine folie nazie, lutta pour initier le courant de psychothérapie institutionnelle, pédagogiques (Dr Montessori, Célestin Freinet, Fernand Deligny, Ovide Decroly), psychanalytiques (Dr Lacan, Dr Dolto, Dr Winnicott, Mélanie Klein) traversent toutes les institutions médico-sociales.

L'U.D.S.M. se réfèrera à ces courants de pensée en essayant d'éviter les dérives possibles : dogmatisme, mise en fiche, recette. Il est nécessaire de comprendre les enjeux pour respecter et faire évoluer les différentes lois sociales qui régulent le secteur et qui sont la formalisation des débats, des luttes et des avancées scientifiques.

Bien sûr, la voie reste étroite pour les possibilités offertes aux démarches professionnelles d'éducateurs, de thérapeutes et des politiques.

Avec Freud répétons qu'il s'agit de 3 métiers impossibles « éduquer, soigner, diriger ».

Cela ne veut pas dire que l'on ne doit pas s'y engager. « Impossible n'est pas français », ce n'est pas une affirmation absurde, elle engage le sens de toutes nos démarches.

Bien entendu, les forces politiques en présence dans le champ social ne peuvent être déniées. Leur existence nous fait courir le risque de s'abreuver à la source incertaine des bons sentiments. Lorsque ces bons sentiments se heurtent à des impasses, on risque alors la désespérance ou le scepticisme, voire la tentation de se dégager d'une situation difficile à tenir. On laisse alors le champ libre aux forces adverses qui essayent surtout de démobiliser et de désarmer les puissances de l'amour et de l'accueil de l'autre.

En dépit de la demande sociale qui demeure, au travers des années, des politiques et des textes de lois, toujours la même : maintenir la paix et l'ordre social, l'U.D.S.M. a le souci constant de diversifier ses modes de travail. Il s'agit alors d'entendre la demande du patient encombrée par sa souffrance et ses symptômes auxquels il se cramponne pour survivre.

Pour appliquer une telle politique dans les institutions, il a fallu que l'U.D.S.M. supporte le remue-ménage que cela a entraîné et qu'elle soutienne l'énergie et la confiance de ses praticiens. L'association s'efforce d'entendre les bruits du monde pour résister aux attentes récurrentes d'instances qui ne conduisent qu'à la répétition infinie des impasses où chaque fois plus de personnes piétinent.

Ce constat des praticiens de l'U.D.S.M. n'est pas partagé par tout le monde. S'engager ainsi concrètement dans les soins à pratiquer sur le terrain est un travail sans fin qui laisse penser que l'U.D.S.M. a toujours raison d'exister ; nous pouvons continuer à regarder les patients comme des créateurs potentiels capables de révéler, malgré tous les discours réducteurs, que rien n'est jamais perdu. Il s'agit d'être en mesure de toujours offrir un cadre de travail pour s'attacher à révéler ce qu'il y a de plus constructif en chacun, même s'il n'y a qu'une petite parcelle de vie apparente.

Une histoire transversale de la vie au quotidien dans les institutions de l'U.D.S.M. aurait facilement matière à illustrer ce combat permanent de l'association.

- * Dr Henri DUCHENE : Médecin chef de l'Hygiène Mentale – Préfecture de la Seine
Mr RIVIERE : Directeur de l'Hygiène Sociale – Préfecture de la Seine
Mr Emile DUCOMMUN : Préfet de la Seine – Président de l'UDSM de 1961 à 1971



Rendez-vous
Le Vendredi 20 Novembre 2009